

Damprichard Info

Judo Club Damprichard – juin 2012



Réalisation : Commission Communication

Numéro : 88

Janvier 2018

DAMPRICHARD

SPORT

L'année a été exceptionnelle au judo club

Avec deux titres nationaux en poche grâce à Christophe Barafa, qui a été champion de France UNSS, vainqueur de la coupe de France cadet 98, mais aussi médaillé d'or interrégional, le judo club de Damprichard est actuellement sous les feux de l'actualité.

La relève n'est pas en reste non plus puisque les judokas locaux, petits et grands, accumulent les victoires et collectionnent les médailles à chacune de leurs sorties.

Une sensation bien agréable se dégage de la collectivité. Et cette sensation là est universelle. Elle s'appelle la passion. Ajoutez à cela un travail de fond et un programme sérieux depuis de nombreuses saisons et l'on comprendra mieux la réussite du club montagnard.

Intelligence et spontanéité

Méthodique et expérimenté, Maître Panassenko, insatiable judoka, peaufine les techniques individuelles en prenant compte des qualités et des défauts de chacun. Il veille avec beaucoup de rigueur à la progression de ses protégés.

La force et l'esbroufe en judo



Maître Panassenko et son épouse : un couple dont le dévouement n'est plus à vanter.

ne servent à rien, il faut faire preuve d'intelligence et de spontanéité sur les tatamis.

La section judo quant à elle s'entraîne toujours avec beaucoup d'aplomb et d'enthousiasme. Elle répète inlassablement la technique de base sans oublier bien sûr d'intensifier le physique afin d'être au « top » pour la reprise régionale.

Les derniers rendez-vous de la saison ont été essentielle-

ment consacrés au passage des grades judo-jujitsu. Beaucoup de ceintures ont changé singulièrement de couleur.

Dévouement, sérieux et qualité

Conscient du remarquable travail effectué au sein de la société chère au président Masson, M. Triboulet, maire de la localité a remis officiellement à M. Panassenko la médaille d'argent « Jeunesse et Sport », sous les yeux de M. Léonsur représentant de cette dernière.

Une médaille bien méritée pour le maître qui a toujours fait preuve de dévouement, de sérieux et de qualité dans son enseignement. Toute aussi méritante, son épouse, a reçu également une distinction.

Avec insistance et les yeux empués d'émotion, maître Panassenko a adressé des remerciements chaleureux et a ensuite souhaité bonne chance à Christophe Barata pour son prochain rendez-vous.

Le judoka montagnard participera aux jeux mondiaux cadets qui se déroulent jusqu'au 18 juillet à Moscou.

Tout le plateau maichois sera avec lui en pensée !

Les Membres de la Commission Communication

Chantal DUBOC

Michel BOBILLIER

Alexandra CABOCEL

Alfonso HEREDIA

Etienne BOBILLIER

vous présentent leurs meilleurs vœux et une belle année 2018.



Chers habitantes et habitants de Damprichard,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous par le biais de notre bulletin municipal, le "Damprichard Info", que vous attendez tous avec impatience deux fois dans l'année.

L'année 2017, qui vient de s'écouler, a vu la concrétisation de quelques projets, notamment en direction de la jeunesse, prévus dans notre programme d'investissement. Le terrain multisports, situé sur un court de tennis à côté de la salle polyvalente, fait le bonheur de très nombreux jeunes depuis son installation au printemps.

La municipalité a également investi dans "l'école du futur", avec l'installation de quatre tableaux numériques et en parallèle l'achat de quinze tablettes pour permettre un enseignement moderne et préparer nos élèves pour leur arrivée au collège.

La révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a bien avancé en 2017, avec la présentation de notre projet aux différents services de l'Etat. L'enquête publique, qui s'est déroulée du 13 novembre au 12 décembre 2017, était la dernière étape avant la validation officielle de notre PLU. Il sera opérationnel courant du premier semestre, sauf incident de dernière minute.

La campagne de modernisation du parc d'éclairage public a commencé à l'automne. Une seconde tranche reprendra au printemps pour renouveler une partie des luminaires en LED¹ et mettre aux normes les armoires électriques qui les alimentent. Le but est de réaliser des économies de dépenses d'énergie électrique, et donc d'alléger la facture d'électricité.

Enfin, le principal travail de l'année 2017 a été de finaliser le projet de rénovation complète de la salle polyvalente et du foyer des Anciens. Les travaux ont démarré en septembre comme prévu et vont bon train. L'objectif étant de pouvoir réintégrer les lieux avant la rentrée de septembre. C'est pourquoi, il n'y a pas eu le repas des Anciens et qu'il n'y aura pas non plus le repas de la Fête des Mères en 2018.

Vous l'aurez compris, ce projet d'envergure va nous occuper une grande partie de l'année 2018, monopolisant la quasi-totalité de nos dépenses d'investissement pour cette année.

Je terminerai en vous invitant aux désormais traditionnels "Vœux du Maire à la population", qui auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à la salle d'Honneur de la mairie.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Anthony MERIQUE

¹ LED : Light-Emitting Diode (diode électro lumineuse en Français)

Sommaire

❖ Le Mot du Maire	Page 1
❖ Sommaire	Page 2
❖ Les Informations Communales	Page 3
➤ Récapitulatif des compte-rendu	Page 4
➤ Edition agendas et plans municipaux -Voirie	Page 9
➤ Bonne retraite Alain.....	Page 10
➤ Les travaux à la salle polyvalente	Page 12
➤ Stop au Vandalisme - Nouvelle adresse e-mail à la Mairie	Page 13
➤ Marché nocturne estival.....	Page 14
➤ Périscolaire - Rappel . . . Civisme en hiver	Page 15
➤ Gestion du cimetière.....	Page 16
➤ Modification du seuil de recouvrement - Limitation de la vitesse.....	Page 17
➤ Etat civil.....	Page 18
❖ La Vie Associative	Page 19
➤ Les échos du Comité de Jumelage - Les infos de la chorale "La Cécilia"	Page 20
➤ Du nouveau au Comité des Fêtes.....	Page 21
➤ Comité des Fêtes - location matériel.....	Page 22
➤ Belle soirée musicale	Page 23
➤ La glisse avec le Ski Club Damprichard.....	Page 24
➤ Nouvelle saison au théâtre - Commémoration du 11 Novembre.....	Page 25
➤ Quoi de neuf au Club 3 Amitié Loisirs ?.....	Page 26
➤ Nouveau bureau à l'association des Parents d'Elèves - Félicitations.....	Page 27
❖ Divers	Page 28
➤ A la bonne mie - Le temps selon FA" SO" LUT	Page 29
➤ Les actualités de l'école Les Marronniers.....	Page 30
➤ Les nouvelles de l'école Arc en Ciel - Il y a un siècle "La Grande Guerre"	Page 31
➤ La Ligue . . .les services, les ateliers - Dates à retenir	Page 32
➤ Epoustouflantes !!! - Changement à la pizzeria	Page 33
➤ Belles concurrentes ! - Fleurir le village.....	Page 34
➤ Lunes de miel à Damprichard - Aux petits soins	Page 35
❖ Instants Détente	Page 36
➤ Souvenirs . . . Souvenirs . . . Quelques extraits du Tour du village.....	Page 37
➤ A vos méninges ! A vos crayons !	Page 38
❖ Le Judo Club Damprichard	Page 39
➤ Son histoire	Page 40
➤ Inauguration du "Dojo René MASSON"	Page 41
➤ La nouvelle équipe.....	Page 42
➤ Les sections : Judo et Ju-jitsu	Page 43
➤ Les Professeurs.....	Page 44
➤ Les champions du Club !!!	Page 45
➤ Le Judo Club participe à la vie du village	Page 46
➤ L'emblème du Judo Club Damprichard.....	Page 47
➤ Ceinture	Page 48

Le thème du Damprichard Info porte sur le Judo Club Damprichard.
Les informations et les photos ont été recueillies dans les archives des membres de
l'association. Malgré les recherches, certaines personnes n'ont pas pu être identifiées,
nous comptons sur vous pour nous renseigner. Merci.

Les Informations communales

Judo Club - juin 2006

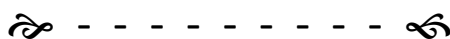


De gauche à droite

- 1^{er} rang : xxx -xxx - xxx - Aurore DUQUET - xxx - Joffrey RACINE - Alexis DUQUET
Thibault CORDIER - Florian TARBY - Mélissandre PIERROT
- 2^{ème} rang : Jérémy WANNER - Anthony MONTANDON - Antoine WANNER
Marie BLASON - xxx PIERROT - Marine ROCHET - Christophe BARATA
Maître PANASSENKO

Récapitulatif des compte-rendu

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Un compte-rendu est édité après chaque séance. Il est affiché dans l'espace des publications de la mairie et consultable sur le site internet.



Compte-rendu du 12 juin 2017

I. FINANCES

Décision du Maire N°3/2017

Travaux d'entretien en enduits monocouches des voies communales avec l'entreprise VERMOT TP de Gilley pour un montant de 7 965.00 € HT.

Décision du Maire N°4/2017

Après travaux, le logement situé à l'étage de La Poste de type F4, 4 rue Général de Gaulle, a été loué à M. Gérald MAUVAIS, à compter du 1^{er} juin 2017.

Décision du Maire N°5/2017

Achat de trois ordinateurs pour l'Ecole maternelle "Arc en Ciel" à INOVASOFT de Pont-de-Roide pour un montant de 1 160.00 euros HT.

Ajout du terrain synthétique à la demande de subvention DETR¹ pour l'aménagement du terrain multisports :

Le montant estimé s'élève à 1843200€ HT pour la structure et 7 071.00€ HT pour le gazon synthétique. Le plan de financement est le suivant :

- ✓ Fonds libres : 12 156.95 € HT
- ✓ Conseil départemental
17 000.00 x 26 % 4 420.00 € HT
- ✓ Subvention DETR
25 503.00 x 35 % 8 926.05 € HT

Total 25 503.00 € HT

Modification des seuils des marchés de travaux dans la délibération "Composition MAPA" ² :

La commission peut proposer au Maire d'engager des négociations avec un ou plusieurs candidats. Afin de faciliter la

gestion de cette procédure, la composition de la MAPA est identique à celle de la commission d'Appel d'Offres.

Modification des délégations du Conseil municipal au Maire pour toute la durée du mandat :

Le maire peut par délégation du Conseil municipal, être chargé, en toute ou partie et pour la durée de son mandat :

- 1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
- 2) De procéder, dans la limite fixée par le Conseil municipal, soit 800 000.00 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- 3) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de celui des procédures MAPA ainsi que toute décision concernant les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 10% pour les marchés de service et fournitures et 15 % pour les marchés de travaux lorsque les crédits sont inscrits au budget.

¹ DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

² MAPA : Marché à Procédure Adaptée

- 4) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses (location et bail) pour une durée n'excédant pas douze ans.
- 5) De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes.
- 6) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 7) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 8) D'accepter les dons et les legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- 9) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.
- 10) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code, dans tous les cas, quel que soit l'objet et le montant.
- 11) D'intenter, au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en cas de dégradations publiques, accusations et responsabilité civile.
- 12) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000.00 €.
- 13) De donner, en application de l'article L324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- 14) D'exercer au nom de la commune le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme dans la limite de 300 000.00 €
- 15) D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L240-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Convention de mise à disposition des ressources numériques pour les écoles publiques du territoire :

Suite à la convention de partenariat "collèges numériques et innovation pédagogique" signée avec le Recteur de l'Académie de Besançon, une seconde convention de mise à disposition des ressources numériques pour l'école primaire est proposée par le Principal du Collège Mont-Miroir à Maîche. Celle-ci vise à organiser la collaboration entre la commune et le collège de Maîche pour la mise en place du plan numérique dans les écoles publiques du territoire sélectionnées dans le cadre des appels à projets nationaux.

I. INTERCOMMUNALITE

Adhésion au service de la police intercommunale de la CCPM¹ :

Considérant qu'à compter du 1^{er} juillet 2017, la Communauté de communes du Pays de Maîche mettra en place un service de "police intercommunale" afin de mettre les agents de ce service à la disposition des communes membres :

- ✓ Mutualisation des moyens, y compris au profit des petites communes en secteur rural, qui ne disposent pas d'agent de police municipale.
- ✓ Gestion administrative du policier et du service par la CCPM.

- ✓ Les maires conservent la responsabilité et le choix des opérations au titre de leur pouvoir de police sur leur commune.
- ✓ Prise en compte des desideratas exprimés par chaque maire pour leur territoire communal.

La CCPM prend intégralement à sa charge les frais d'investissement et de fonctionnement de ce service à compter du 1^{er} juillet 2017 pour les missions suivantes :

- ✓ Lutte contre les dépôts sauvages.
- ✓ Lutte contre les feux.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maîche

- ✓ Réglementation du stationnement et police de la route (prévention, verbalisation, fourrière (véhicule léger).
- ✓ Sécurisation des écoles et traversées des

enfants, des lieux publics (plan Vigipirate).

- ✓ Divagation des animaux et stationnements abusifs et dangereux (fourrières).

II. AFFAIRES DIVERSES

Fermeture du bureau de poste le samedi matin

Lors d'un entretien avec M. Hervé TRAMPOL de la Direction régionale de La Poste de Franche-Comté, en date du 13 février 2017, Monsieur le Maire avait demandé de conserver l'ouverture du bureau de poste le samedi matin.

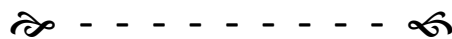
Pour des raisons de respect de l'accord social du 1^{er} mars 2016, pris par La Poste et son personnel, cette demande ne peut être acceptée, conformément au chapitre 4 :

conciliation vie professionnelle/vie privée (au travail).

Proposition de développement d'un projet éolien par ECOVENT

Une proposition de développement d'un projet éolien sur la commune de Damprichard a été présentée par ECOVENT. La situation géographique de ce projet se trouve à la limite de la commune de Cernay-l'Eglise.

Monsieur le Maire ne donnera pas suite au projet.



Compte-rendu du 10 juillet 2017

I. FINANCES

Choix des opérateurs homologués par la Préfecture pour la télétransmission des actes et autorisation du Maire à signer la convention avec la Préfecture :

La Préfecture conseille aux collectivités d'opter pour la télétransmission de ses actes (délibérations, arrêtés, décisions, actes budgétaires, urbanisme...) au contrôle de légalité. Le dispositif présente de nombreux avantages : utilisation souple et rapide, sécurisation et

traçabilité des échanges, économies de frais d'expédition, etc.

Le Cabinet DEMATIS est retenu pour une durée de trois ans pour un montant annuel de 150 € HT/an.

La première année, les frais de mise en place, d'accompagnement et de formation sont de : 150 € HT.

Le coût des certificats est de 177 € HT pour trois ans.

II. BATIMENTS

Convention de mise à disposition de salles de la Maison Paroissiale aux Associations :

Une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de plusieurs salles aux associations, a été signée avec l'association

Notre-Dame des Jacobins, propriétaire de la Maison paroissiale située 5 rue Pasteur à Damprichard. Elle est représentée par son prêtre en exercice, M. Michel DUQUET, sur l'Unité paroissiale du Plateau de Maïche.

III. AFFAIRES DIVERSES

Convention de mise à disposition à titre gratuit du local situé au rez-de-chaussée de la Maison des Associations au Comité des Fêtes de Damprichard :

La commune propose de mettre à disposition et gratuitement le local situé au RDC, côté Nord, de la Maison des Associations (matériels conséquents à stocker).

Compte-rendu du 11 septembre 2017

I. INTERCOMMUNALITE

Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Suite au passage à la fiscalité professionnelle unique, cinq zones artisanales sur la CCPM¹ sont retenues à Damprichard, Maïche, Frambouhans, Les Ecorces et Charquemont. Il a été demandé d'estimer le coût d'entretien de ces ZA².

Pour la commune de Damprichard, le montant du transfert des charges s'élève à

3 528 € auquel on retire une recette de 417 euros.

La commune sera ponctionnée de différence, soit : 3 111 € par an.

Le montant des AC³ est de 277 413 € (correspondant à CFE⁴ + CVAE⁵ + IFER⁶ + TAFNB⁷ + CPS⁸ de l'année 2016).

La commune percevra : 274 302 € (277 413 € - 3 111 €) de la CCPM par an en AC.



Compte-rendu du 16 octobre 2017

I. FINANCES

Mise en place du complément indemnitaires annuel (CIA) :

Article 1. Le principe : le CIA est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Article 2. Les bénéficiaires sont les agents titulaires, les stagiaires, et les agents contractuels de droit public à temps : complet, non complet et partiel.

Article 3. Il peut être attribué selon les mêmes groupes de fonction et selon les mêmes modalités que pour l'IFSE⁹.

Choix du prestataire pour réaliser le dénivellement sur une partie du territoire de la commune :

- ✓ SAS TPA LOC A et C : 12.50 € HT/ km
soit : 13.75 € TTC/km
- ✓ SARL BERNARD Loïc et
Anthony : 29.00 HT/km
soit : 31.90 € TTC/km

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de l'entreprise SAS TPA LOC A et C.

Décision du Maire N°8/2017 : Renforcement et modernisation du chemin "des Fosses"

Réalisation des travaux avec l'entreprise VERMOT TP, de Gilley, pour un montant de 24 585.00 € HT.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

² ZA : Zone Artisanale

³ AC : Attributions de Compensation

⁴ CFE : Cotisation Financière des Entreprises

⁵ CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

⁶ IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

⁷ TAFNB : Taxe Additionnelle à la taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

⁸ CPS : Compensation de Participation aux Salaires

⁹ IFSE : Indemnité des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise

Examen et vote du budget annexe
"Lotissement au Finage" 2017 :

L'assemblée passe à l'examen du
projet de budget primitif pour 2017 :

Libellés	Restes à réaliser	Affectation résultat	Prévisions BP	Résultat
	Exercice 2016	CA 2016	Suppl..2017	BP
Lotissement Au Finage				
Dép. fonctionnement			197 191.32 €	197 191.32 €
Rec. fonctionnement			197 191.32 €	197 191.32 €
Dép. investissement		98 595.66 €	98 595.66 €	197 191.32 €
Rec. investissement			197 191.32 €	197 191.32 €

II. FORET

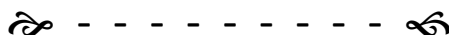
Assiette, dévolution et destination des coupes de bois de l'année 2018 :

Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

Vente des coupes et des produits de coupes de résineux sur les parcelles suivantes : 4 JARD et 17 en bloc et sur pied, 10 R façonnée à la mesure et 20 petit bois par contrat d'approvisionnement.

Vente simple de gré à gré :

- ✓ **Chablis** : Vente des chablis de l'exercice sur pied à la mesure.
- ✓ **Produits de faible valeur** : Vente de gré à gré des produits de faible valeur des parcelles : 4 JARD, 17, 10 R, 20.
- ✓ **Vente en mairie de bois de chauffage aux particuliers** : sur pied, parcelles : 4 JARD, 17, 10 R, 20.

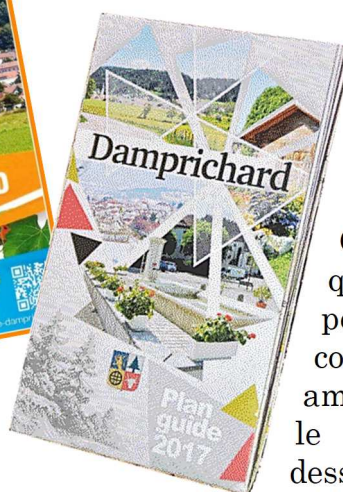
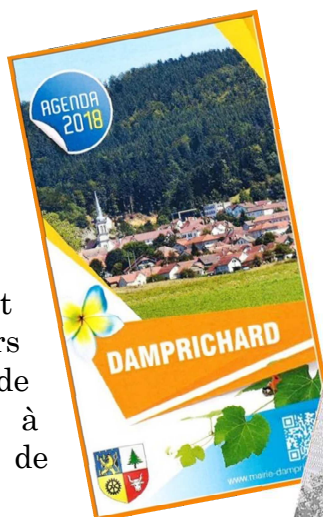


Edition d'agendas et de plans municipaux

Début janvier, tous les habitants de Damprichard ont découvert dans leur boîte à lettres, un agenda et un plan de la municipalité.

Les élus remercient les nombreux sponsors qui ont permis l'édition de ces supports destinés à tous les habitants de Damprichard.

L'agenda a été réalisé pour faciliter la recherche facile et rapide des divers services qui sont mis à la



disposition des administrés au sein de la commune et de trouver aisément les numéros utiles.

Le plan municipal a été redéfini pour permettre à chacune et chacun de s'orienter dans les rues et les alentours du village.

Les membres du Conseil municipal souhaitent que l'agenda et le plan permettent de mieux connaître ou de découvrir, les aménagements, les activités et le réseau routier qui desservent le village.



Voirie

Suite aux diverses transformations des voies dans le village, les modifications apportées au classement de voirie dans le domaine communal consistent à intégrer les rues de lotissements communaux ainsi que la remise à jour des linéaires de voies de septembre 2017.

La liste du nouveau classement de voirie est consultable au secrétariat de la mairie.

Les chemins ruraux font partie du domaine privé des communes et ne sont donc pas des voies communales.

Le nouveau classement s'établit ainsi :

Voies communales à caractère de "rue" Avant intégration : 10 200ml, soit : + 769ml	10 969 ml
Voies communales à caractères de "route" (inchangées)	13 607 ml
Voies communales à caractère de "place" (inchangées)	3 484 ml
Chemins ruraux (avant intégration : 7 724ml, soit : + 1 771ml)	9 495 ml
Total linéaire (hors chemins ruraux)	28 060 ml



Bonne retraite Alain !!!

L'émotion était bien palpable le vendredi 5 octobre 2017 quand le Maire, Anthony MERIQUE, remet à Alain BERNARD, la médaille d'or pour 35 années de services à la commune de Damprichard et lui adresse tous ses vœux pour une longue et heureuse retraite, en présence de son épouse, Marie-José PERRIN, de ses fils : Loïc, Anthony et Julien, de sa maman, Marie BERNARD, des élus et des agents municipaux.

Alain, plus connu sous le nom "Chat", a rempli un rôle indispensable dans le service technique de la commune où il a œuvré avec beaucoup de sérieux, cherchant toujours à satisfaire les multiples demandes. Il a su mettre en pratique ses connaissances en menuiserie : banc, aménagement intérieur, etc . . .

Origine du surnom "Chat" :

Le papa d'Alain s'appelait Félix d'où Félix le chat qui se transmet de génération en génération, puisqu'aujourd'hui on parle même des garçons du Chat.

Né à Damprichard, Alain a obtenu son certificat d'études puis son CAP¹ de menuisier. Du 1^{er} janvier au 28 février, il travaille en Suisse à la Coopérative Bâtiment de la Chaux de Fond. Puis, il exerce son métier de menuisier chez M. Charles FLEURY jusqu'en janvier 1977.

En février, Alain effectue son service militaire à la caserne Vauban de Besançon, il est affecté au 19^{ème} régiment du Génie. A son retour, un an plus tard, il est salarié en Suisse à la SA DONZE BAUME pour six mois.

Le 12 septembre 1978, Alain est chauffeur livreur pour l'aliment du bétail chez Jacques CHOPARD à Pierrefontaine-les-Varans.



Du 1^{er} juin au 31 décembre 1982, il est salarié chez Les Transports RENAULT Albert à Villers-le-Lac. Alain connaît ensuite une courte période de chômage de quatre mois.

Enfin, le 1^{er} mai 1983, Alain est employé comme Ouvrier d'entretien de la voirie communale de Damprichard, en remplacement de M. Léon DESTAING. Il travaille aux côtés de Maurice GUENOT. Un an plus tard, il est titularisé. En 1986, Alain travaille avec Christian PAGNOT avec lequel, ils forment un binôme de qualité pendant 26 ans.

Petit historique :

Avec Christian, ils ont commencé en creusant les fosses pour les défunts, des moments difficiles et inoubliables. Ils ont assuré le service des ordures ménagères en tant que Rippers et le ramassage des monstres, un travail manuel et très physique. Ils ont mis en place beaucoup de services pour la population de la municipalité. Et, comme le souligne Alain "c'était le bon temps du service public gratuit".

¹ CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

Le 1^{er} juin 1988, il est intégré dans le cadre d'Agent d'entretien, puis, il est nommé au grade de Conducteur spécialisé. Le 1^{er} novembre de cette même année, il épouse Marie-José PERRIN. De cette union, naîtront trois garçons.

Au fil des années, Alain gravit les échelons pour devenir en 2008, Agent technique territorial.

En 2009, Eric GUENOT est employé aux côtés d'Alain et de Christian. Nicolas DELONGEAS remplace Christian lors de son départ à la retraite en 2013.

Enfin, Jean-Philippe BECOULET, remplace Nicolas et devient le dernier collègue d'Alain.

Alain a travaillé sous les mandats successifs de :

- ✓ M. André TRIBOULET de 1983 à 2001,
- ✓ Mme Edith ROSSI de 2001 à 2006,
- ✓ M. Guy SIGVART de 2006 à 2014,
- ✓ M. Anthony MERIQUE sous-lequel, il termine sa brillante carrière le 31 juillet 2017.

Une note du Chat : "les élus passent et les agents restent !"

Alain, agent polyvalent, a tenu une place unique dans les préparations de la féerie de Noël et autres manifestations par ses talents de menuisier ! Il a su prendre les initiatives nécessaires à la réalisation de nombreux travaux : déneigement,



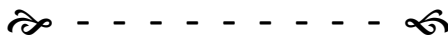
cimetière, arrosage, tonte, réfection de la toiture du grenier fort et bien d'autres encore.

Souvenirs d'Alain :

Nous nettoyions des rues à la main avec un balai, une pelle et une raclette !

En début de carrière, à Noël, il y avait un sapin au centre du village avec quatre malheureuses étoiles et progressivement, nous avons contribué à la mise en place de la Féerie de Noël.

Félicitations et heureuse retraite !



Les travaux à la salle polyvalente

Le 11 septembre 2017, les premiers coups de masse résonnaient à la salle polyvalente. La démolition de certains cloisons, la construction de nouveaux murs, l'agrandissement de la salle, la pose des nouvelles fenêtres, etc . . . les travaux vont bon train !

La réunion de chantier se déroule chaque semaine, tous les mardis. L'Architecte, M. Sanzio FERRAROLI, la Commission "salle polyvalente" et les responsables des corps de métiers se réunissent pour faire le point sur l'avancement des travaux en cours.

Une convention avec un fournisseur d'énergie pour valoriser les travaux d'efficacité énergétique a été engagée. Elle correspond à une prime d'Economie D'Energie (EDE) et à une demande de prime pour les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).



Dans le cadre de la restructuration des locaux, une demande d'aide de fonds a été sollicitée auprès du SYDED¹. Celle-ci est destinée aux collectivités pour soutenir les projets d'investissement contribuant à l'effort de la transition énergétique.

Les entreprises retenues pour la réalisation de la restauration de la salle polyvalente sont les suivantes :

Lot N°1 : Démolition, gros œuvre : SNCB-25000 Besançon	200 863.68 € HT
Lot N°2 : Charpente bois, couverture tôle, zinguerie, bardage et isolation : FMAC SARL-25450 Damprichard.....	149 685.31 € HT
Lot N°3 : Etanchéité, zinguerie : SFCA-25290 Ornans	4 941.29 € HT
Lot N°4 : Menuiserie extérieure bois-alu/alu : PORTES ET FENETRES-25300 Pontarlier.....	80 000.00 € HT
Lot N°5 : Menuiserie intérieure : VIEILLARD-25380 Belleherbe	40 502.92 € HT
Lot N°6 : Plâtrerie, peinture, isolation : TARBY-25450 Damprichard.....	94 640.57 € HT
Lot N°7 : Plafond suspendu, isolation : LAFFOND-25112 Autechaux	51 630.41 € HT
Lot N°8 : Sols souples : REVETEC-25720 Avanne	13 569.17 € HT
Lot N°9 : Carrelage, chape, faïence : SNCB-25000 Besançon.....	53 348.81 € HT
Lot N°10 : Vêture, isolation : SALVI Pierre-25503 Morteau.....	44 301.76 € HT
Lot N°11 : Serrurerie : ANTONIETTI-25400 Audincourt	11 066.67 € HT
Lot N°12 : Electricité : BALOSSI-MARGUET-25500 Morteau	87 220.51 € HT
Lot N°13 : Sanitaire, plomberie : BARBALAT-25120 Maïche.....	29 858.58 € HT
Lot N°14 : Chauffage central fuel, VMC ² : BARBALAT-25120 Maïche.....	149 241.22 € HT
Lot N°15 : Ascenseur : OTIS-21601 Longvic	18 000.00 € HT
Total des travaux	1 028 870.90 € HT



¹ SYDED : Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs

² VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

Stop . . . au vandalisme !

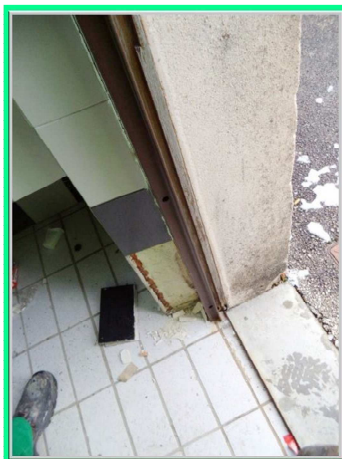
Les toilettes publiques, situées près de la Pharmacie des Combes, ont été vandalisées début décembre.

Des faïences sont cassées, des immondices et des déchets de toutes sortes jonchent le sol et le lavabo . . .

Les WC publics sont mis à la disposition

de tous les administrés du village mais également à toutes les personnes de passage à Damprichard . . . quelle image de marque !

Il est instamment demandé, à toutes et à tous, de respecter ce lieu. Et aussi, d'avoir un peu d'égards à l'Agent technique qui effectue régulièrement le nettoyage. . .



Nouvelle adresse e-mail à la Mairie

Suite au piratage de la boîte e-mail d'un ordinateur au secrétariat de la mairie, la municipalité s'est dotée d'un système de sécurité pour éviter toutes intrusions malveillantes au sein des documents confidentiels.

L'installation du logiciel anti-hacker a occasionné le changement de l'adresse de la messagerie :

mairie@mairie-damprichard.fr



Marché nocturne estival

Une première à Damprichard, le 15 juillet dans l'après-midi, une vingtaine d'artisans ont envahi le parking de la salle polyvalente pour participer au premier marché nocturne estival, organisé par la municipalité, en partenariat avec l'Office du Tourisme de Maïche.

Les étals étaient très variés, on pouvait déguster du fromage, de la terrine de bison, du miel, de la viande fumée, de la bonne pâtisserie, des caramels et cookies, du pain d'épices, du vin du Jura. Le délicieux café gourmand préparé par Mickaël AZOUZ, champion du monde de la pâtisserie en 1989, a connu un grand succès.

Aux métiers de bouche venait s'ajouter de l'artisanat local : de la marqueterie, des bijoux fantaisie, de la peinture sur toile, des sacs et des chapeaux, un tourneur sur bois.

Des animations, de 17 à 21 heures, ont su ravir les nombreux visiteurs :



Un petit tour en calèche dans les rues du village, un vannier qui tressait des paniers, le sanglier qui façonnait sur un sapin des sangles pour les boîtes de fromage, le Mont d'Or pour ne pas le citer. Un sculpteur sur bois qui avec agilité donnait forme à des animaux avec sa tronçonneuse. Egalement, une prestation de "MUSIQUES A ST HIP" qui a donné un concert, dans la salle pendant une heure, avec des morceaux variés allant du rock au baroque.

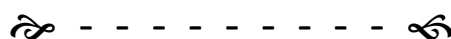


Le soleil était de la partie, on pouvait alors se désaltérer et aussi se restaurer à la buvette tenue par l'ESPM¹ et les vétérans du CSD² de Damprichard.

Les crêpes bretonnes du Comité de Jumelage et Féminagri ont connu aussi un grand succès.

Les enfants n'avaient pas été oubliés, ils étaient ravis de monter et démonter les petits tipis prêtés pour l'occasion par Jean GUILLAUME.

La journée a été une grande réussite.



¹ ESPM : Entente Sportive du Pays Maïchois

² CSD : Concordia Sport Damprichard

Périscolaire

Victime de son succès, le périscolaire a atteint sa capacité maximale d'accueil des enfants.

Il a donc été décidé de prioriser les inscriptions en fonction des fréquences de présence des enfants. Par ailleurs, suite à la nouvelle organisation des rythmes scolaires, la tranche d'accueil de 15h30 à 16h30 a été supprimée.



Conscient des besoins et des attentes des parents, la commune mène une réflexion pour répondre au nombre croissant des demandes d'inscription, en

envisageant des travaux d'agrandissement ou de déplacements des locaux.

Suite au retour à la semaine de quatre jours, il a été nécessaire de modifier le règlement intérieur du périscolaire au 01/09/2017, ainsi :

Matin de :

✓ 6h45 à 7h30 1.75 €
L'enfant peut apporter une collation le matin

✓ 7h30 à 8h30 2.28 €

Midi sans repas, de :

✓ 11h45 à 12h30 1.75 €

✓ 12h30 à 13h30 2.28 €

Midi avec repas, de :

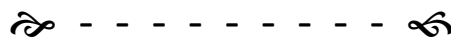
✓ 11h45 à 13h30 7.88 €

Soir de :

✓ 16h15 à 17h15 : 3.93 €
(avec goûter :1.65€)

✓ 17h15 à 18h00 1.75 €

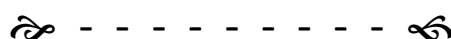
Suite à une érosion du muret extérieur, des travaux de sécurisation et la pose d'une clôture ont été réalisés.



Rappel . . . Civisme en hiver . . .

Du bon sens au niveau du déneigement, quelques règles sont à respecter :

- ✓ Les riverains des voies communales et départementales doivent déneiger leur trottoir.
- ✓ Il est interdit de pousser la neige sur la chaussée, chez ses voisins, sur le trottoir.
- ✓ Stationnement interdit sur la voie publique et sur les accotements en dehors des places de parking matérialisées.



Gestion du cimetière

Pour les fêtes de la Toussaint, le cimetière s'est paré de belles couleurs et la météo particulièrement ensoleillée a permis aux familles de pouvoir se recueillir sur les stèles de leurs défunts.

Au fil des années, le nombre des sépultures se multiplie et la municipalité a dû faire l'acquisition, courant 2016, du module CART@CIM, pour la gestion du cimetière. Après l'intégration des données disponibles en mairie, le logiciel analyse et fournit un plan complet avec la numérotation, la sectorisation et les références de chaque emplacement. Cet outil, exige une actualisation régulière et précise.

Après des repérages visuels sur place, il s'avère que des monuments n'ont pas de concessions ou qu'ils sont en rupture de contrat. De même, certaines tombes sont particulièrement dégradées. Suite à ces constatations, la commission Cimetière a décidé de poser des plaques explicatives à l'arrière de certaines places pour inviter les familles responsables à se rapprocher du secrétariat de la mairie.

La concession est nominative. Trois types de concession sont proposés :

- ✓ **Concession individuelle** : celle de la personne au profit de laquelle elle est acquise, nommément désignée, à l'exclusion de tout autre.
- ✓ **Concession collective** : elle est accordée au bénéfice des personnes nommément désignées dans l'acte initial.
- ✓ **Concession familiale ou de famille** : elle est concédée au bénéfice du titulaire initial et des membres de sa famille.



Après la date d'échéance d'une concession, la famille dispose d'un délai de deux ans pour effectuer le renouvellement. Passé ce délai, la concession revient à la commune.

Le columbarium est constitué de plusieurs cases individuelles, limitées à deux urnes. Les concessions funéraires sont les mêmes que pour une pierre tombale.

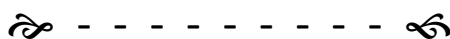
L'urne funéraire, contenant les cendres du défunt, peut :

- ✓ Etre inhumée dans une sépulture.
- ✓ Etre déposée dans une des cases du columbarium ou en terre.
- ✓ Etre scellée sur la stèle d'un proche.

Les cendres contenues dans l'urne peuvent être dispersées, soit : dans le "Jardin du souvenir" situé dans le cimetière ou en "pleine nature", sous certaines conditions. Dans ce cas, une déclaration de dispersion des cendres doit être faite auprès des services de mairie du lieu de naissance du défunt ainsi que celle du lieu de dispersion.

Les tarifs des concessions, pour l'année 2018, sont les suivants :

Genre	Type	Superficie	15 ans	30 ans
Tombe adulte	Terre et caveau	2 m ²	93.00 €	186.00 €
		4 m ²	186.00 €	372.00 €
		6 m ²	279.00 €	558.00 €
Columbarium	Case	0,125 m ²	734.00 €	1 103.00 €
Renouvellement			367.00 €	552.00 €
Urne	En terre	1 m ²	47.00 €	94.00 €



Modification du seuil de recouvrement

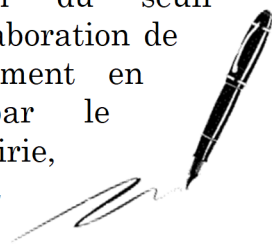
Par le décret n° 2017-509 du 7 avril, les services de l'Etat ont élevé le seuil de mise en recouvrement à 15 euros.

Le relèvement du seuil a pour objet de limiter le coût de la gestion administrative des recettes pesant sur les collectivités territoriales, les établissements publics et la direction générale des finances publiques.

Le but étant de recentrer les moyens consacrés aux actes de poursuite sur les créances les plus significatives.

Le texte modifié par le présent décret peut être consulté sur le site Légifrance (www.legifrance.gouv.fr).

La modification du seuil interviendra dans l'élaboration de tous titres de paiement en trésorerie, émis par le secrétariat de la mairie, dont le montant est inférieur à 15 euros.



Limitation de la vitesse



Comme chacun a pu le remarquer, des nouveaux panneaux de circulation sont venus fleurir les trottoirs du village.

En effet, depuis le mois d'octobre, cinq rues de la commune sont classées en zone 30 :

- ✓ Rue du Général de Gaulle,
- ✓ Rue des Ecoles,
- ✓ Rue du Général Farine,
- ✓ Rue du Maréchal Leclerc,
- ✓ Rue du Professeur Grammont.



Alors, soyez prudents et levez le pied !

Rue du Général de Gaulle

Rue du Professeur Grammont



Rue des Ecoles

Rue du Maréchal Leclerc

Rue du Général Farine

NAISSANCES



15 juin 2017 : Alice GIGON
9 juillet 2017 : Léandre CROUVOISIER
25 juillet 2017 : Soan SAUNIER
16 août 2017 : Soline FAIVRE
22 août 2017 : Nelson ROBIER HERTEREAU
6 septembre 2017 : Ayline GRBIC
25 septembre 2017 : Esteban RENAUD
3 novembre 2017 : Léo SANDOZ
4 décembre 2017 : Alice MYSZKA

MARIAGES

15 juillet 2017 : Julien BERTIN et Pauline SALVI



DÉCÈS



30 juin 2017 : Gilberte WILLY
13 juillet 2017 : Robert GAUTHIER
13 septembre 2017 : Aimé POIRIEUX
18 septembre 2017 : Cécile GUILLAUME
30 septembre 2017 : Lucélia JEAMBRUN
3 octobre 2017 : Jean KNEUBÜHLER
11 octobre 2017 : Jules OUDOT
16 octobre 2017 : Isabel SANTOS PINTO
29 octobre 2017 : Monique GUILLAUME
20 novembre 2017 : José TEXEIRA
29 novembre 2017 : Anne Marie PRIEUR

La vie associative

Remise des diplômes – juin 2011



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Tom CSUZI - Tom TERRETTAZ – Tim HOLUP - xxx
2^{ème} rang Cloé DUFAY - Lucien BREGNAUD - Maxence LAB - Rémi GARRESSUS
Mathieu CSUZI
3^{ème} rang : Mattéo POYARD - Alexandre RUPP - Brayon SCHELL - Charles BILLOTTE
Illona VALPARIS - Valentin GARRESSUS - Simon DORDOR - Louise RENAUD
4^{ème} rang : Gilbert JACOULOT - Antoine WANNER - Ludivine DEVAUX
Lucas DEVAUX - Flavie POYARD - Jérémy WANNER - Adrien DORNIER

Les échos du Comité de Jumelage

L'année 2017 a été bien remplie pour le Comité de Jumelage.



En février, 37 enfants bretons ont profité d'un planning adapté en raison du manque de neige : visite de la fromagerie, échappée au Dino-zoo, parties de bowling, la glisse sur la patinoire à Saignelégier . . . sans oublier la traditionnelle soirée déguisée du mardi soir.

Début juillet, 37 jeunes de Damprichard ont également bénéficié du programme de Locmaria-Plouzané.

2018 sera un grand millésime avec l'anniversaire des 30 ans du jumelage.

Un groupe d'adultes bretons viendra, d'ores et déjà, passer un séjour à Damprichard (certainement à l'Ascension).

Le 5 novembre, la foire de la Saint-Martin, en raison de la météo, n'a pas pu avoir lieu au grand regret des organisateurs.



Les infos de la chorale "La Cécilia"

La chorale La Cécilia est toujours fidèle à ses rendez-vous musicaux à Damprichard.

La chorale a été invitée au concert de la Sainte Cécile par L'Avenir, à l'occasion du 140^{ème} anniversaire de l'Harmonie.

Le 16 décembre, l'ensemble a chanté Noël avec allégresse à l'église Sainte-Madeleine de Damprichard.

Elle s'est produite également au concert de Noël à l'église de Maîche le dimanche 17 décembre.

En 2018, le calendrier est déjà bien fourni avec l'habituelle participation, au concert "1000 chœurs pour un regard" à Montlebon, le samedi 7 avril à 20 heures.

La Cécilia se produira le 6 mai à Orchamps-Vennes, pour le rassemblement annuel des chorales liturgiques.

Enfin, le "Chœur des Dames" de Mamirolle recevra les choristes le dimanche 3 juin, à 17 heures, à l'église de La Barêche.

Une prestation est prévue en octobre à Villersexel.



Du nouveau au Comité des Fêtes !

L'aventure continue pour le Comité des Fêtes qui a fait peau neuve avec une nouvelle équipe très motivée.

Le Conseil d'Administration se compose ainsi :

- ✓ Présidente : Marie-Pierre LAVILLE
- ✓ Secrétaire : Cynthia PIERRE
- ✓ Vice-secrétaire : Joëlle MOUGIN
- ✓ Trésorier : Ghislain CONTE
- ✓ Responsable location/matériel : Joris PIERRE
- ✓ Membres : Christiane DUPONT et Line PARENT

Le Conseil d'Administration est entouré de vingt bénévoles très actifs au sein du Comité. Ils s'investissent, sans compter, dans les différentes animations organisées dans le village. Ils apportent leurs précieuses idées à l'étude des différents projets à venir. Un grand merci à toutes et à tous !

Joris PIERRE gère la location du matériel. Les tarifs, les précisions et les coordonnées sont notés sur la fiche ci-contre. Les associations de Damprichard bénéficient d'une réduction à hauteur de 50% sur les prix de location.

Cet été, le 12 août, "L'été au village" a rencontré un vif succès. Petits et grands ont profité de toutes les animations gratuites : structures gonflables, ping-pong, ateliers de maquillage, jeux de kermesse . . . La météo, très clémente, a permis au public de se

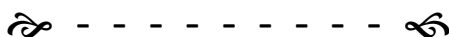


retrouver autour des stands de buvette et de restauration. En fin de journée, le karaoké en salle suivi d'une soirée disco ont clôturé cette très belle journée.

Le Comice a été un rendez-vous particulièrement réussi et apprécié. Le Comité des Fêtes avec le concours des dix associations : Ski Club, Horizon XXI, Club Pétanque Loisir Damprichard, Atelier Gourmet, Féminagri, Judo Club, ADMR, le Comité de Jumelage, l'Harmonie L'Avenir et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, ont accueilli un très nombreux public. Le service des repas, la tenue des buvettes, les jeux gratuits se sont déroulés dans un climat de grande convivialité.

Le 16 décembre, pour "Noël au village", le Comité des Fêtes a organisé de nombreuses animations, telles que : clowns, spectacle avec des chiots, musique etc . . . En attendant la descente du Père Noël depuis le clocher de l'église, la restauration et la buvette ont proposé un grand choix culinaire et l'incontournable vin chaud.

A cette occasion, le Comité de Fêtes a réitéré l'expérience de la quinzaine commerciale qui s'est déroulée du 1^{er} au 16 décembre. En fin de soirée, des beaux lots ont été remis aux heureux gagnants.



Comité des Fêtes - location matériel



CONDITIONS DE LOCATION DU MATÉRIEL DU COMITÉ DES FÊTES DE DAMPRICHARD

La location de matériel est accordée aux conditions suivantes :

Les associations de Damprichard bénéficient d'une réduction de 50% du tarif de location, mais cette réduction ne s'applique pas aux **cautions**.

DESIGNATION	PRIX POUR LES PARTICULIERS	PRIX POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS DE DAMPRICHARD	CAUTION
1 table + 2 bancs	3€	1,50€	50€ jusqu'à 5 tables 100€ jusqu'à 10 tables
1 table	1.50€	0.75€	10€
Lot de 2 bancs	1.50€	0.75€	10€
Petit chapiteau Vitabri 3m x 4,5m	30€	15€	200€
Grand chapiteau Vitabri 10m x 6m	100€	50€	200€
Plancha 0.90 x 0.40 avec réchaud	30€	15€	50€
Crêpière + bouteille de gaz	30€	15€	100€
Réchaud à gaz + bouteille de gaz	20€	10€	40€
Bouteille de gaz seule	15€	7.50€	30€
Petite casserole à tartiflette (ø90)	20€	10€	50€
Grande casserole à tartiflette (ø120)	30€	15€	50€
Faitout 36 l	5€	2.50€	20€
Sono (sauf particulier)		75€	1000€

Le règlement est à faire de préférence par chèque libellé au nom du Comité des Fêtes de Damprichard, et, à remettre à M. Joris PIERRE, qui le transmettra au trésorier.

L'obtention du matériel se fait suivant les dispositions du responsable du matériel. Pour ce faire, prendre contact avec M. Joris PIERRE - 6 rue Bernard Clavel à DAMPRICHARD. Tel : 06.42.46.56.06.

Le montage et le démontage des grands chapiteaux VITABRI se fait avec un membre du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes suivant ses disponibilités. **(Prévoir au moins 6 personnes au montage, vu le poids du chapiteau).**

LE MATERIEL EMPRUNTÉ DOIT ETRE RENDU PROPRE ET EN BON ÉTAT, SINON LA CAUTION SERA CONSERVÉE.

DE PLUS, SI D'ÉVENTUELS DOMMAGES SONT CONSTATÉS (DÉGRADATION, CASSE, PERTE ET/OU VOL), LE LOCATAIRE SERA PÉCUNIAIREMENT RESPONSABLE, EN COMPLÉMENT DE L'ENCAISSEMENT DU CHEQUE DE CAUTION.



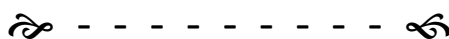
Belle soirée musicale !

Le samedi 25 novembre, l'Harmonie L'Avenir a fait vibrer les voûtes de l'église Sainte-Madeleine avec un concert particulièrement dynamique. Le programme de morceaux choisis a été joué brillamment par les musiciens, sous la baguette de Bernard Pavy.

A l'occasion du 140^{ème} anniversaire de l'Harmonie, L'Avenir a invité la chorale La Cécilia en première partie de concert. Le

fidèle public a ovationné le chœur, dirigé par Yves Jeannin, pour sa très belle et émouvante prestation.

Les musiciens vous invitent à partager un moment musical : le dimanche 28 janvier 2018 à 16 heures à la salle d'Honneur pour fêter la nouvelle année et le samedi 30 juin 2018 à 20h30, pour le concert d'été à la salle polyvalente, ou autre lieu, suivant l'avancement des travaux.



La glisse avec le Ski Club Damprichard

La neige a déjà fait son apparition. Le Ski Club va attaquer cette nouvelle saison avec une grande motivation, fort de son meilleur classement obtenu à la Coupe du Doubs, l'an dernier, avec une 8^{ème} place devant des clubs de : Les Verrières, les Fourgs et Chaux-Neuve. Bravo à tous les skieurs !

Le Trail des Echelles de la Mort et la Marche des Bisons ont connu un beau succès avec une météo finalement assez clémente. Plus de 800 participants ont découvert et apprécié les différents parcours. Le traditionnel morceau de Comté, remis à chaque participant, reste la marque de fabrique de cette manifestation.

L'ambiance est super bonne aux ravitaillements, que ce soit au trail 23km avec les bénévoles à la Charbonnières-du-Haut ou au pied du tipi où le saucisson de bison et le Comté ont été appréciés, accompagnés d'un petit verre de vin blanc, pas toujours consommé avec modération . . . Venez le découvrir par vous-même le 9 septembre 2018, avec de nouveaux parcours !

Pour la première fois, le Ski Club Damprichard organise, le samedi 20 janvier 2018, une coupe du Doubs pour les catégories U8 à Séniors. Plus de 500 jeunes concurrents sont attendus sur le plateau de Maïche !

Le vendredi 2 février 2018, la traditionnelle course nocturne se déroulera sur la piste éclairée de la Montée ou plutôt pour les puristes, la "Montay".

L'hiver dernier, 87 skieurs adultes et 43 enfants ont participé à la course de ski. Elle a bénéficié de conditions atmosphériques idéales : - 8°C, bon enneigement et pour une fois, sans bise !



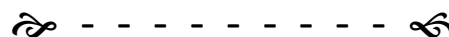
La 3^{ème} édition du Jungle Run sur le site de La Combe-Saint-Pierre à Charquemont, est agendée au vendredi 2 mars 2018. Cette course à pieds avec différents obstacles à franchir, comme : l'escalade de bottes de paille, le franchissement de pneus, le cheminement entre plusieurs cordages, façon parcours du combattant, sera, à n'en point douter, encore un bon moment de convivialité. Pour ceux qui n'auraient pas formé d'équipe, il y a toujours la possibilité de profiter de la patinoire en nocturne ou de se retrouver, entre amis, à la buvette.

Les renseignements, concernant : le club, les différentes manifestations, les photos et les résultats, sont consultables sur le site : <http://ski.damprichard.free.fr>.

Pour terminer, tous les membres du Ski Club souhaitent que chacun ait une pensée pour Olivier GROSLAMBERT. Il était Vice-Président, fidèle bénévole et entraîneur de l'école de ski, qu'il a fondé en 1985 avec son frère Alain. En 1986, il était 2^{ème} au triathlon (VTT, course à pieds et roller), organisé dans les rues de Damprichard, avec un plateau plutôt relevé. Juger plutôt : Guy et Hervé BALLAND, Fabrice GUY et tous les membres de l'équipe de France de Nordique étaient présents ! Son sourire et sa bonne humeur ne seront jamais oubliés.



Olivier GROSLAMBERT - Florian GROSLAMBERT
Thibaud GROSLAMBERT - Jordan THOUVEREY
Clément DELAVELLE - Nicolas GROSLAMBERT -
Elie THOUVEREY - Cyrielle PARENT - Franck THOUVEREY



Nouvelle saison au théâtre

La Compagnie Théâtrale de Damprichard nous promet de très belles soirées avec une nouvelle pièce "Tout le plaisir est pour nous", Une comédie, à rebondissements, de Ray COONEY.

"Dans l'appartement d'un éditeur parisien marié, trois couples illégitimes décident de vivre leur première nuit de



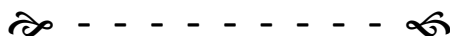
passion. Mais un auteur à succès, très puritain, en quête d'un nouvel éditeur débarque. . ."

Un joli moment en perspective !

Les rendez-vous sont donnés pour avril 2018 :

- ✓ Les vendredis : 3 - 13 - 20 - 27
- ✓ Les samedis : 7 - 14 - 21 - 28

Pour tous renseignements ou les réservations, s'adresser au Bureau de Tabac Skate de Damprichard au 03 81 44 57 85.



Commémorations du 11 novembre et du 5 décembre

Les parapluies étaient de rigueur en cette cérémonie de 99^{ème} Armistice qui a rassemblé les Anciens Combattants, les élus de Damprichard, Belfays, Charmauvillers et Goumois, les Sapeurs-pompiers, l'Harmonie et un large public devant le Monument aux Morts de Damprichard.

Après le dépôt de gerbe par M. le Maire, Anthony MERIQUE et le Président de la section de Damprichard, Bernard FEUVRIER, la médaille de la Reconnaissance de la nation a été remise à Francis DUBOC, pour son incorporation en Algérie le 3 juillet 1961. Il a été rapatrié sanitaire en raison d'une grave maladie en mars 1962. Il a effectué en tout 19 mois de service militaire.

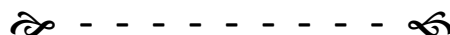
Ensuite, l'ensemble des corps constitués s'est rendu à Goumois où M. Julien NAEGELEN, Maire de la commune, et M. David BALDI, Membre de la section UNC¹ de Damprichard, ont déposé une gerbe au Monument aux Morts.

Le verre de l'Amitié était offert par la municipalité de Goumois.

Le mardi 5 décembre, les Anciens Combattants et les élus se sont rassemblés devant le Monument aux Morts pour rendre hommage aux soldats tués pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Anthony MERIQUE (Maire de Damprichard)
Julien NAEGELEN (maire de Goumois)
Raymond TATU - Martial CORDIER



¹ UNC : Union Nationale des Combattants

Quoi de neuf au Club 3 Amitié loisirs ?

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 octobre à la "Maison des Jeunes" en raison de réfection de la salle polyvalente. Malgré l'absence du repas, proposé habituellement, 81 personnes étaient présentes, 25 membres se sont excusés, ce qui prouve l'attachement des adhérents à la vie du club.

Dans son rapport moral, le Président, Etienne BOBILLIER, a fait remarquer que la kermesse, le repas de Noël, le loto et autres manifestations n'ont pas pu être organisés pour cause de l'étroitesse des lieux. Un repas exceptionnel est promis une fois les travaux des locaux achevés.

Pour compenser, le Club offre aux personnes inscrites aux Journées d'Amitié, le déplacement en bus. Une sortie à Monnet-la-Ville, le 26 avril, est proposée à des prix attractifs agrémentés d'une participation de 10 euros pour chaque inscription et de la gratuité du transport.

L'effectif du Comité passe de 13 à 15 membres. La salle est ouverte tous les mardis et les jeudis de 13 heures 30 à 18 heures.

Les activités sont toujours nombreuses :

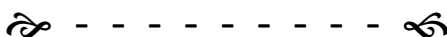
la danse, la marche, le bricolage fraîchement relancé, l'informatique, la pétanque (des joueurs sont recherchés pour le concours interclub), les jeux de cartes et de société. Le tarot interclub se déroulera à la salle des Fêtes de Charquemont, le 7 mars 2018.

La journée des anniversaires s'est déroulée le 19 octobre. Etaient à l'honneur :

- ✓ Hélène TRIBOULET et Albert DELACROIX pour leurs 90 ans.
- ✓ Jeannette GIGON, Madeleine COULOT, Aline TISSERAND, Henri FRANCHINI et Gaby PERSONENI pour leurs 80 ans.
- ✓ Claude et Claude BOBILLIER, Marie-Madeleine et Jean-Marie LAB, Jeannine et Claude SIMON-VERMOT, Jeanne et Maurice WALTZ, pour leurs Noces d'Or.

Une composition florale a été remise aux dames, un lot de vins aux messieurs et un magnifique panier garni aux couples. Un délicieux goûter a été servi, il a été très apprécié par l'ensemble des personnes présentes.

Rejoindre le Club 3 Amitié Loisirs, c'est facile ! Composer le 03 81 44 26 68.



Nouveau bureau à l'association des Parents d'Elèves

Suite à l'assemblée extraordinaire du 21 novembre, le conseil d'administration de l'association des Parents d'Elèves se compose ainsi :

- ✓ Céline BONNET, Présidente
- ✓ Loïc BONNET, Secrétaire
- ✓ Angélique BARTHEL, Trésorière
- ✓ Ludivine HERPREAU Vice-trésorière

Comme à son habitude, l'association met en place diverses animations, telles que : le loto des enfants courant février, la kermesse fête de la musique le 23 juin, etc . . .



Les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe, peuvent contacter Céline BONNET, soit par téléphone au 06 43 74 22 03, soit par email : celinev.ellenberger@gmail.com.



Félicitations !!!

Le 12 septembre 2017, Eric GUENOT a été élevé au grade de capitaine après trente-deux années de services au sein de la caserne de Damprichard, dont vingt-deux ans en tant que chef de centre (depuis 1995).

C'est grâce à Eric que le centre de Damprichard a été départementalisé en 2002 et, présentement, aussi bien doté au niveau de l'infrastructure, de l'équipement, du matériel et surtout en véhicules (ce qu'il affectionne tout particulièrement !).

Il est présent quasiment tous les jours à la caserne et, il en gère parfaitement l'organisation.

Un grand merci pour toute son implication qu'il exerce encore actuellement. Il mérite vraiment cette remise de galon.



"Un grand bravo pour son investissement et sa promotion !"



Divers

Dojo René MASSON - Maison des Associations - Mars 2004



De gauche à droite

René MASSON - Arnaud BONGEOT - Maître PANASSENKO

A la bonne mie . . .

Damprichard s'enrichit d'une belle boulangerie - pâtisserie "La Mie Comtoise" Elle a ouvert ses portes le 6 septembre 2017.

L'étal, bien fourni, présente une grande diversité de pains, de viennoiseries, de sandwiches, boissons fraîches et un point café très prisé par la clientèle.

Après une courte période de travaux, Jean-Philippe MONNET, Conseiller municipal sous le mandat de Guy SIGVART de 2008 à 2014 et sa compagne Laura FROSSARD ont inauguré, le 31 août, leur beau magasin en présence de nombreux élus de la municipalité et des



communes avoisinantes, des intervenants de tous les corps de métiers impliqués dans la réalisation de cet audacieux projet, des amis et de leur famille.

Chacun a pu découvrir les aménagements du laboratoire de fabrication et de l'accueil des clients.

Située à l'entrée du village, rue du Général de Gaulle. L'accès aisé à un vaste parking a été privilégié.

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi, de : 5h30 à 12h30 et de : 15h30 à 19h - le samedi, de 6h à 13h30 non-stop et le dimanche, de : 6h30 à 12h. Fermé le lundi.

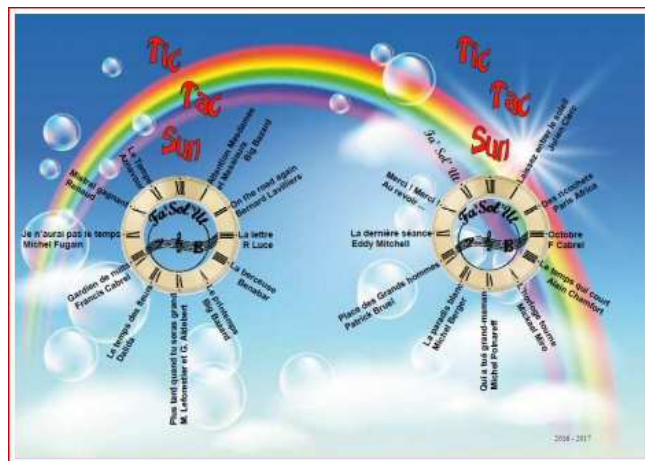


Le temps selon FA^U SO^U LUT

A la salle d'Honneur de la mairie, le samedi 16 septembre, les spectateurs sont venus en nombre pour assister au spectacle proposé par l'ensemble "FA SOL UT", groupe vocal du plateau de Blamont.

La magnifique comédie musicale, intitulée "TIC TAC SUN", associe : chants, chorégraphie, jeu de lumières et vidéos sur le thème du "temps qui tourne et du temps qu'il fait".

Au fil de l'interprétation de chansons bien connues, le public s'est laissé entraîner à fredonner quelques airs : Le temps des fleurs (Dalida), Je n'aurai pas le temps (Michel Fugain), La berceuse (Bénabar), La dernière séance (Eddy Mitchell), L'horloge tourne (Mickael Miro), etc . . .



"FA SOL UT" a conquis le public par son talent, son ardeur et sa bonne humeur.



Les actualités de l'école Les Marronniers

L'école Les Marronniers accueille, pour cette année scolaire, 127 élèves du CP¹ au CM2², soit :

- ✓ 24 élèves en CP avec Mme COUGNARD
- ✓ 24 élèves en CP/CE1³ avec M. NICOD
- ✓ 27 élèves en CE2⁴/CM1⁵ avec Mmes VACHEZ et BER
- ✓ 24 élèves en CE2/CM1 avec M. VIVOT, Directeur, et Mme BER
- ✓ 28 élèves en CM1/CM2 avec M. LIMAT

L'équipe enseignante n'a pas changé. Elle est aidée par Mme Adeline SIMON qui intervient en tant qu'AVS⁶, Mme Lisa JACOULOT qui effectue une mission de service civique et Mme Françoise CHOLET qui s'occupe de nombreuses tâches administratives avec beaucoup d'efficacité. Elle a, malheureusement, quitté l'école en décembre suite au non renouvellement des contrats aidés.

La principale nouveauté de la rentrée a été le retour de la semaine à quatre jours après la demande conjointe des conseils des écoles et du conseil municipal.



Le printemps des poètes

Les classes fonctionnent dorénavant les



Tous en baskets pour soutenir l'association ELA

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 le matin et de 13h35 à 16h20 l'après-midi.

Les enseignants ont pu, dès la rentrée, exploiter les nombreuses possibilités offertes par le matériel numérique mis à disposition par la municipalité. Les élèves ont tout de suite adhéré à ces nouvelles méthodes de travail.

L'année scolaire sera, comme d'habitude, jalonnée par de nombreux projets dans des domaines variés : littérature, arts, citoyenneté, sport, environnement . . .

Ainsi, les élèves de CP et de CE1 ont participé à une classe découverte de trois jours à Charquemont, au centre Armand BERMONT, où ils ont pu s'initier à la course d'orientation et travailler sur le thème de l'eau.

Vous retrouverez toute l'actualité de l'école, les démarches à suivre pour les inscriptions et les comptes-rendus du Conseil d'école, sur notre site internet : <http://ecoledamprichard.scolasite.net>



¹ CP : Cours Préparatoire

² CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année

³ CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année

⁴ CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année

⁵ CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

⁶ AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

Les nouvelles de l'école Arc en Ciel

Début septembre, 79 frimousses se sont retrouvées à l'école maternelle pour la nouvelle session 2017-2018. L'effectif se partage en trois classes :

- ✓ 23 enfants Petite section
Mmes SCHELL et BER
- ✓ 26 enfants Moyenne section
Mme ETEVENARD
- ✓ 30 enfants Grande section
Mme WANNER (Directrice)

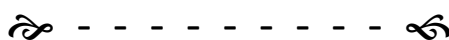
Les enseignantes sont secondées par deux ATSEM¹, Mmes COULOT et GODIN et une AVS², Mme MOREL. Suite à la suppression des emplois aidés, Mme Mauvais n'a pas repris ses activités après les vacances de la Toussaint.

Les P'tits Loups bénéficient de multiples activités : le sport, le concert

de Jean RENÉ, les visites régulières des papis et mamies, la participation à Noël au village et le spectacle de Noël offert par l'association des Parents d'Elèves qui a organisé à titre gracieux le transport des enfants.



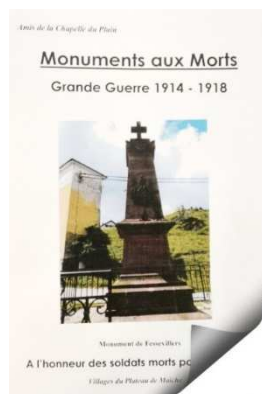
La grande lessive - 19 octobre 2017



Il y a un siècle "La Grande Guerre"

Plus de 4 000 hommes des villages du Plateau de Maïche et de ses abords vivaient dans les tranchées boueuses formant front entre la frontière suisse et la Mer du Nord.

Ils attendaient l'ordre d'attaquer pour tenter une percée, ayant déjà vu de nombreux camarades tués par les balles des mitrailleuses, tout au long de ces années de la guerre 1914-1918.

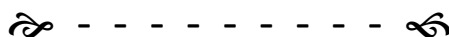


M. Bernard NARBÉY, originaire des Plains-et-Grands-Essarts, historien, vient de sortir un ouvrage sur la "Grande guerre".

Celui-ci reprend tous les épisodes de ce conflit, à la lumière des villages du plateau de Maïche et des vallées.

Le livre est visible à la bibliothèque de Damprichard.

Vous pouvez vous le procurer chez Dominique JEANNIN, 6 rue du Maréchal Leclerc à Damprichard (03 81 44 52 88), au prix de 15 €.



¹ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

² AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

La Ligue . . . les services, les ateliers . . .

Face à cette maladie qui touche de nombreuses familles, il faut savoir que l'association La Ligue contre le cancer propose diverses prestations, des activités et des ateliers pour les malades et pour leurs proches.



Etégami - ateliers créatifs

La Ligue, près de chez vous, propose les services suivants : groupe de convivialité, information, accueil, orientation, soutien psychologique, aide aux démarches sociales, administratives et juridiques

	BESANCON	MONTBELIARD
Téléphone	03 81 81 23 77	03 81 95 28 29
Site internet	www.ligue-cancer.net/cd25B/journal	www.ligue-cancer25montbeliard.org
Adresse	34 av. Fontaine Argent-BP 9999 25027 BESANCON Cedex	12 rue Renaud de Bourgogne 25200 MONTBELIARD
Permanence	du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h	mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h



Dates à retenir

Vœux à la population

Samedi 13 janvier 2018 - 11 heuresSalle d'Honneur

Don du sang

Lundi 15 janvier 2018 Salle des Fêtes à Trévillers

Coupe du Doubs (organisée par le Ski Club Damprichard)

Samedi 20 janvier 2018..... Damprichard

Concert de la nouvelle année (organisé par l'Harmonie L'Avenir)

Dimanche 28 janvier 2018 – 16 heuresSalle d'Honneur

Course nocturne (organisée par le Ski Club Damprichard)

Vendredi 2 février 2018 – 23 heuresLa Montée

Concours de tarot (organisé par le Club 3 Amitié Loisirs)

Mercredi 3 mars 2018Salle des Fêtes à Charquemont

Compétition de Judo (organisée par le Judo Club)

Dimanche 18 mars 2018 Gymnase Mont-Miroir à Maîche

Don du sang

Lundi 18 mars 2018 Salle des Fêtes à Trévillers

Conférence sur la Biodiversité (organisée par Les Gazouillis)

Vendredi 18 mai 2018 – 20h15Salle d'Honneur

Don du sang

Lundi 4 juin 2018 Salle des Fêtes à Trévillers

Concert d'été (organisé par l'Harmonie L'Avenir)

Samedi 30 juin 2018 – 20h30..... Salle polyvalente ou autre

Epoustouflantes !!!

Louise et Juliette WANNER (21 ans et 18 ans) pratiquent le sport depuis toujours. Au début, c'était avec leurs parents et à présent, toutes les deux, ensemble. On les croise très souvent sur toutes les routes des environs de Damprichard.

Les deux sœurs sont passées par la classe de sport du collège Mont-Miroir de Maïche. Ensuite, le duo a pris forme parce que les parents ne voulaient pas que Louise parte courir toute seule. Juliette l'a alors accompagnée à vélo.

Elles n'apprécient pas tellement les sports collectifs, elles préfèrent de loin le vélo de route, le VTT¹, le trail, la natation et le ski de fond en qualité de licenciées au Ski-Club Damprichard.

Ce n'est seulement que depuis deux ans que Louise et Juliette se sont investies pleinement dans le trail, en participant à toutes les courses du département avec des victoires presque à chaque course. "Juliette est la plus fougueuse". Il faut souvent la freiner" indiquent les parents.

Après avoir participé à des sélections, les deux sœurs viennent d'intégrer le team espoir Doubs Terre de Trail. Cela leur

permet de progresser avec un suivi médical, des entraînements personnalisés et la participation à des courses de niveau national.

Louise confie : "Intégrer le team va me permettre de gérer ma progression et de pouvoir associer l'entraînement à mes études de médecine".

Juliette souligne : "Courir est un plaisir pour moi, je souhaite me perfectionner le plus possible et entrer davantage dans le monde du trail. Mon rêve est de représenter le trail du Doubs au niveau national".

Pratiquer le sport assidûment ne les empêche pas de suivre leurs études, Louise est en quatrième année de médecine à Besançon. Après une belle réussite au bac S, Juliette poursuit ses études vers les métiers du sport.

Complices dans la vie comme dans l'effort, elles partagent la même passion, celle du trail.

Bravo à toutes les deux !



Changement à la pizzeria

"O DOUBS BON'HEURE", est le nom de la nouvelle enseigne de la pizzeria, située au pied de l'immeuble du Chêne, place de Damprichard.

Nicolas GIGON, le nouveau propriétaire, propose sa gamme de pizzas,

à emporter, du dimanche au jeudi de 18 heures à 21 heures (fermé le mardi), les vendredi et samedi de 18 à 22 heures.

Pour passer une commande, dès 17 heures, contacter le 09 81 15 31 31.



¹ VTT : Vélo Tout Terrain

Belles concurrentes !

Le samedi 30 septembre, Damprichard a eu le plaisir d'accueillir le Comice Agricole du canton de Maîche.

Organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes et les dix associations de Damprichard, le Comice s'est tenu sur le site de l'ancienne scierie BULIARD.

Il a rassemblé 20 éleveurs du plateau et 340 montbéliardes devant un public de près de 500 personnes. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu assister, en dehors des sélections, aux nombreuses animations, telles que la mini-ferme, le rodéo, les jeux pour enfants, les démonstrations des pompiers, l'exposition de matériels agricoles, etc . . . 250 repas ont été servis à cette occasion.

Le beau temps a été de la partie, fort heureusement, avant l'arrivée des grosses pluies qui ont clôturé cette belle journée, sans oublier le repas dansant qui s'est déroulé à la salle des Fêtes de Maîche.

Félicitations aux éleveurs concurrents de Damprichard pour leurs belles

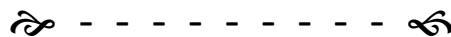


performances respectives : GAEC STORTZ, GAEC FEUVRIER, GAEC CAGNON, EARL BARTHOULOT, EARL GLASSON !

Tous les résultats du palmarès sont consultables sur le site :

<https://www.conseilelevage2590.com/resultats/>

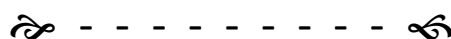
Les organisateurs du Comice se sont réjouis du succès de cette journée et de la dynamique apportée en organisant un Comice dans une nouvelle commune chaque année. Rendez-vous en 2018 aux Ecorces !



Fleurir le village . . .

Vous avez la main verte, vous aimez le jardinage, les fleurs

La commission fleurissement recrute des bénévoles pour semer, repiquer, faire les plantations dans les massifs du village et apporter des idées si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact auprès du secrétariat de la mairie.



Lunes de miel à Damprichard

Dans le cadre du 5^{ème} cycle de conférences, l'association Les Gazouillis du Plateau vous invite à la salle d'Honneur de la Mairie pour une conférence, le vendredi 18 mai 2018 à 20h15.

Le thème portera sur la "Bio Diversité". Il sera développé par Jacques IOSET.

L'ours est un animal extrêmement difficile à voir, plus encore à immortaliser. Et pourtant, un photographe-naturaliste s'est fixé, voici vingt ans, un défi complètement fou. S'immerger dans une forêt des Balkans, y pister les ours, cerner de mieux en mieux leurs petites habitudes... et, transformer au fil des saisons et des années cette somptueuse forêt en un studio photographique unique au monde.

Jacques IOSET a sans doute vu vivre les ours comme personne d'autre avant lui, mais il a aussi composé des lumières fascinantes avec des dizaines de flashes suspendus dans les arbres. Quand la nuit tombe, les prises de vue se poursuivent et réinterprètent avec

douceur les clairs obscurs du clair de lune. Peu à peu, au fil des pages et des années d'affûts, l'auteur nous entraîne dans les profondeurs d'une quête toujours plus intime. Au final, des ours, on ne distingue plus que quelques traits, une échine puissante, un pas dans l'obscurité. Plus sauvages que jamais.

Le conférencier :

Né en 1959 dans le Jura suisse, Jacques IOSET reçoit sa première paire de jumelles à onze ans. Ce biologiste et photographe se passionne pour les prédateurs.

Il a fait de nombreux voyages dans le Grand Nord et participé à plusieurs expéditions scientifiques au Spitzberg et au Groenland.

Depuis plus de vingt ans, il passe presque tout son temps libre dans une forêt d'Europe de l'Est qui ressemble furieusement à ce qu'il peut trouver sur les crêtes autour de chez lui . . . mais en plus sauvage et surtout avec des ours. Cette conférence en images est l'aboutissement de plus de vingt années de prises de vues.

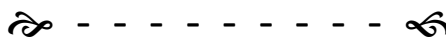


Aux petits soins

L'univers de Marilyn propose des soins Reiki "massages de bien-être et énergétiques" ainsi que les Fleurs de Bach. Les soins aident à se réharmoniser sur le plan physique, mental, émotionnel et énergétique. Un pur moment de bien-être et de détente où vous serez à l'écoute de votre corps.

Les techniques de soins utilisées ne s'apparentent en aucun cas à une pratique médicale ou paramédicale à visée thérapeutique.

Pour tous renseignements, contacter Marilyn au 06 36 77 08 06 ou par e-mail : l'universdemarilyn@reikimassage.net - page Facebook : l'univers de Marilyn.



Instants détente

Locaux à Maïche - 1988



De gauche à droite

1^{er} rang : Frédéric GUYON - Allan SANDOZ - Raphaël CORNEILLE - Kévin PARRENIN
Sylvie PARRENIN - Franck PONÇOT - Mathieu HERBELIN
Nadège JACQUOT - xxx - xxx - Christophe BARATA

2^{ème} rang : David MAZZOLA - xxx - xxx - Fabien SOLMON - xxx - xxx - xxx - xxx - xxx
xxx - xxx - Sébastien PONÇOT - René MASSON - Maître PANASSENKO

Souvenirs ... Souvenirs ... Quelques extraits du Tour du Village

Février-mars 1960

Le temps :

« La chandeleur vide les fossés ou les remplit » dit le proverbe !

Cette année, en tout cas, il n'a pas menti, car nous avons revu la neige au début de février ! Elle est tombée dans la soirée du 4, puis plus abondamment encore dans la nuit du 11 au 12. Pluie et soleil ne lui permettent pas de rester beaucoup, juste le temps de faire un petit tour en skis ou avec le chasse-neige !!!



Incidents :

Gaby BOBILLIER a bien reçu le tour, mais pas du village...de l'usine et sur une jambe, d'où quelques jours d'arrêt de travail.

Monsieur Isidore PARENT dont nous avons signalé l'accident nous a fait remarquer, qu'il n'y avait pas seulement du danger dans les tournants, puisqu'à l'arrêt, il s'est fait tamponner par Germaine qui manoeuvrait en marche arrière !



Nouvelles des soldats :

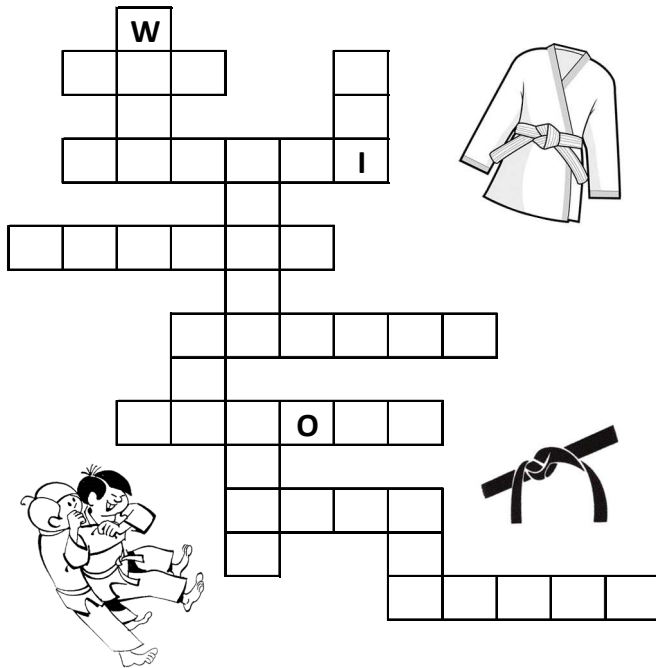
D'OUARGLA le 13.02-1960 Gérard PRONCK

J'ai fait un beau voyage à travers l'Algérie pour arriver en plein Sahara à 70 kms des puits de pétrole d'Hassi Messaoud. Ici il n'y a que du sable et un peu plus loin, une palmeraie, le désert est immense, je compte profiter au maximum du pays pendant que j'y suis. Nous avons l'occasion en effet de faire du chemin de dépôt en dépôt d'essence, souvent en avion. Pour l'instant, je suis au bureau de la compagnie. J'en profite pour visiter la ville d'OUARGLA, c'est très typique. Au marché, toutes les marchandises sont par terre sur les tapis, pour la viande, chacun remue dans le tas. Comme distraction, il n'y a qu'un cinéma qui ne tourne que des vieux films dans une salle comble. Je passe donc mes temps libres à lire et à jouer aux cartes, il fait 50°, le ciel est très bleu. Je m'en lasserai peut être à la longue, mais pour l'instant j'en suis ravi. Je fais aussi beaucoup de foot, mais le terrain de sable ne vaut pas la pelouse de chez nous.



A vos méninges ! A vos crayons !

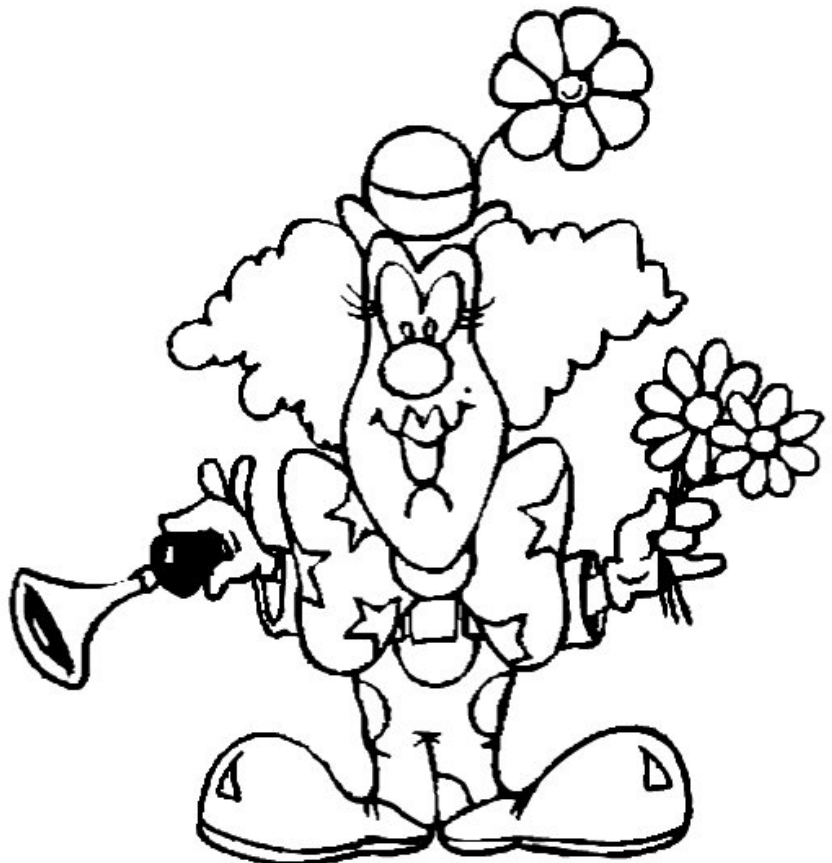
Remplir la grille avec les mots concernant le judo.



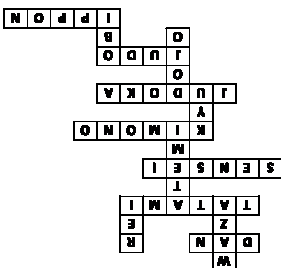
- ATEMI (coup)
- DAN (grade)
- DOJO (salle de pratique)
- IPPON (action de fin de combat)
- JUDO (sport)
- JUDOKA (sportif)
- KIMONO (tenue)
- KYU (ceinture avec couleur)
- OBI (ceinture)
- REI (salut)
- SENSEI (maître)
- TATAMI (tapis)
- WAZA (technique)



Pour les plus jeunes un coloriage



Solution :



Judo Club Damprichard

Fin de saison – juin 2008



De gauche à droite

1^{er} rang : Zoé FLEURY - Bastien BRANDT - Mattéo POYARD

2^{ème} rang : Gabin LALLEMAND - Aurore DUQUET - xxx - Emma AUBRY - xxx - Elsa MOUREAUX
Thibaud CORDIER

3^{ème} rang : Antoine WANNER - Hugo GAIDOT - Florian TARBY - Flavie POYARD - Alexis DUQUET
Lucas DEVAUX - xxx

4^{ème} rang : Maître PANASSENKO - Aurélien MAILLOT - Jérémy WANNER - Maxence CORDIER
Anthony MONTANDON - Ludivine DEVAUX - xxx - Gilbert JACOULOT - Alain ROCHET

Le Judo Club a été créé en 1971 par René MASSON. Il assume les fonctions de Président jusqu'en 2003.

L'association est affiliée à la Fédération Française de Judo.

Les entraînements se déroulent à Maîche, dans des locaux préfabriqués en face du collège Mont-Miroir. Les conditions sont difficiles, pas de douches, pas de toilettes et très froid en hiver.

A la demande des judokas, M. Masson recherche une salle plus appropriée. La salle paroissiale à Damprichard est disponible !

C'est ainsi que la belle aventure continue au premier étage de la Maison des Jeunes à Damprichard jusqu'en 2004.



Décembre 1993



En 2003, Gilbert JACOULOT endosse les fonctions de Président.

Il assume pendant 15 ans ce statut avec un investissement personnel intense.

Toutes et tous le remercient vivement pour tout ce qu'il a apporté et su véhiculer. Sans son implication, le club existerait certainement mais, il en serait tout autrement.

La continuité de sa présence et de son soutien sont très appréciés.



Inauguration du "Dojo René Masson"

En 2004, le Judo Club s'installe dans les locaux neufs situés à la Maison des Associations, 8 rue de la Mairie.

Le dojo prend nom de son fondateur et devient "Dojo René MASSON".

Le local dispose de vestiaires, de douches et de deux grandes surfaces de combat (l'une de 72 m² et l'autre de 64 m²) pour accueillir les pratiquants dans les meilleures conditions.

Inauguration "Dojo René Masson"



De gauche à droite

- 1^{er} rang : Joseph PARRENIN (Maire de Maîche) - Gilbert JACOULOT (Président)
Edith ROSSI (maire de Damprichard) - Maxime PITALLIER
Marie BLASON - Melvin ARNOUX - Valentin GARRESSUS - xxx de dos
Thibaud CORDIER
- 2^{ème} rang : Bénédicte WANNER - Christophe BARATA - Maître PANASSENKO
Marine ROCHET - Jérémy WANNER - Baptiste MOUGIN
Célestin MAILLOT - André GUYON - Benoît JACOULOT
Célestin LOICHOT

La nouvelle équipe

Depuis la dernière assemblée générale extraordinaire du 26 août 2017, le bureau se compose, ainsi :

- ✓ Damien HUARDEL, Président,
- ✓ Martial CORDIER, Trésorier,
- ✓ David SERRA, Secrétaire,

Il est appuyé par les membres du Comité : Gilbert JACOULOT, Bénédicte WANNER, Georges PONÇOT, Frédéric PRUDENT, Maurice CORNEILLE, Nicolas AMSTUTZ.

De gauche à droite

Adrien DORNIER
Professeur

David SERRA
Secrétaire

Gilbert JACOULOT
ancien Président

Damien HUARDEL
nouveau Président



Sur l'exercice de l'année 2016-2017, le dojo compte une cinquantaine de licenciés dont plus d'une dizaine pour la section Ju-jitsu (self défense).

L'effectif semble se profiler de la même manière pour la saison 2017-2018. Les adhérents sont accueillis dès l'âge de 5 ans pour la pratique du Judo et à partir de 14 ans pour le Ju-jitsu.

Les Judokas ont la possibilité d'exprimer leur savoir et leur apprentissage lors des rencontres amicales interclubs à plusieurs reprises pendant la saison. Certains participent aux épreuves officielles du Comité du Doubs et de la Ligue de Franche-Comté.

Les cours de Judo sont assurés par Adrien DORNIER, diplômé d'état, tous les

mercredis et vendredis, aux horaires suivants :

- ✓ Le mercredi, de 13h30 à 14h30, destiné aux plus jeunes et des débutants, de 14h30 à 15h30 destiné aux plus âgés et expérimentés.
- ✓ Le vendredi, de 17h30 à 18h30 pour le premier groupe, puis de 18h30 à 20h00 pour le second.
- ✓ Les séances de Ju-jitsu se déroulent tous les mardis de 19h00 à 21h00. Elles sont assurées par sensei (Maître) PRUDENT Frédéric.

Le Judo Club organise sa propre compétition qui se déroulera le 18 mars 2018 au gymnase Mont-Miroir de Maîche, en raison des travaux de la salle polyvalente de Damprichard.



Les sections : Judo et Jujitsu

Les valeurs fondamentales du Judo

"L'entrée à la salle d'entraînement, ou le dojo, est la même que dans une église", soulignait René MASSON dans un article paru en 1991.

La pratique de ce sport commence par l'apprentissage et le respect des huit commandements : l'amitié, la sincérité, la modestie, le contrôle de soi, le courage, l'honneur, le respect et la politesse. La doctrine est bien comprise par tous les adhérents qui sont très respectueux de ce code moral.



Le judo s'appuie sur des techniques qui comportent des mouvements, de bras et de jambes, arrières et avants.

Il se base aussi sur des techniques de projection au sol pour déséquilibrer l'adversaire afin de pouvoir le bloquer sur le tatami ou lui faire une prise spécifique.



Dojo René MASSON - Maison des Associations



François WANNER - Alexandre VOIROT - André GUYON
Romuald ISABEY - Christophe CASSARD
Juin 2006

Le Jujitsu est un art martial qui ressemble de très près au judo.

La pratique de ce sport intègre la maîtrise de soi et les techniques basées sur le self-défense.

Les Professeurs

Pour le Judo

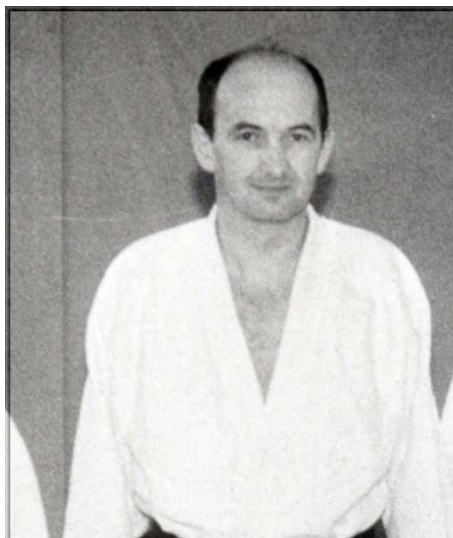
René MASSON
Maître PANASSENKO
Adrien DORNIER



René MASSON - Mélanie TERRIEN
Arnaud BONGEOT - Benoit JACOULOT
Maître PANASSENKO
Mars 2003



Gilbert JACOULOT - Adrien DORNIER
Octobre 2017



André GUYON
1991

Pour le Jujitsu

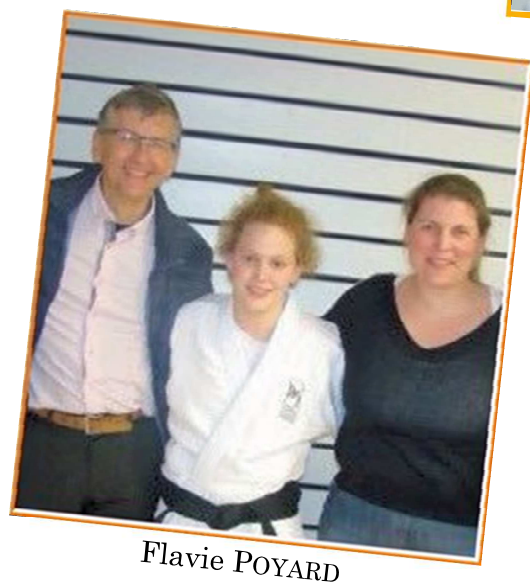
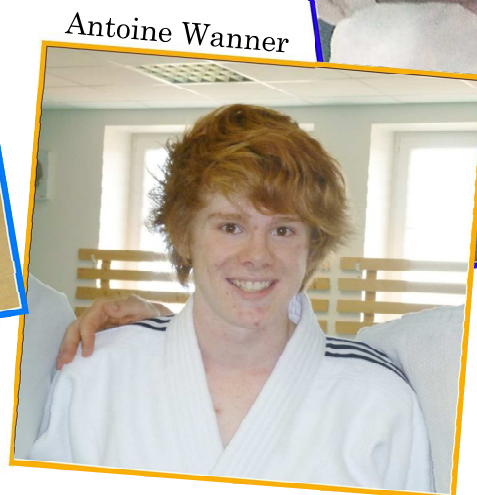
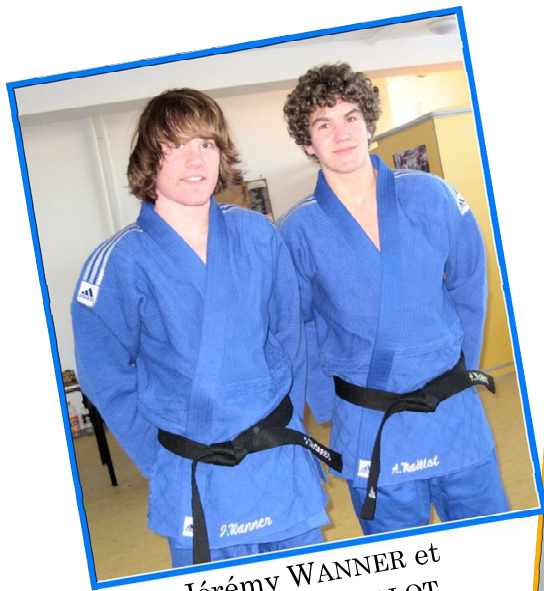
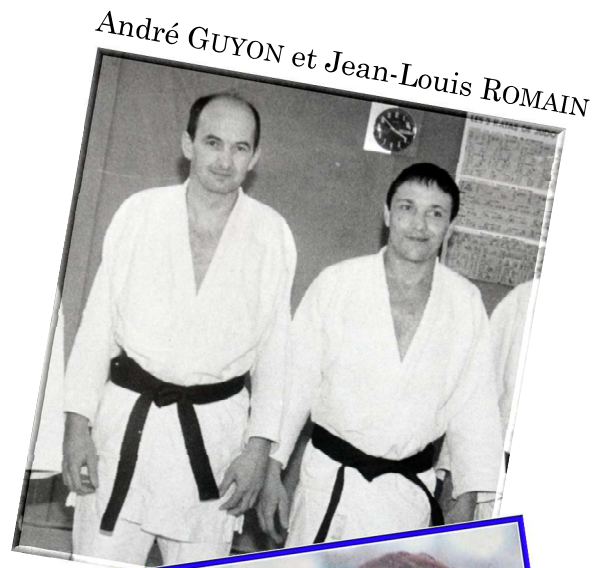
André GUYON
Frédéric PRUDENT



Frédéric PRUDENT - Gilbert JACOULOT
Octobre 2017

Les Champions du Club !!!

- ✓ André GUYON et Jean-Louis ROMAIN obtiennent, en 1991, la ceinture noire en Ju-jitsu.
- ✓ Christophe BARATA est sacré champion de France de Judo en 1999 - 2004 et 2007.
- ✓ Aurélien MAILLOT et Jérémy WANNER sont ceinture noire de Judo en 2010.
- ✓ Antoine WANNER remporte la ceinture noire de Judo en 2012.
- ✓ Flavie POYARD gagne le championnat interrégional de Franche-Comté de Judo en 2014.



L'association est heureuse et fière de compter parmi l'effectif de ses judokas, des compétiteurs représentant la société de Damprichard dans les rencontres officielles, de même, deux ceintures noires sont en préparation pour la section Ju-jitsu.

C'est un grand plaisir, et non une prétention, de savoir que le club formateur peut amener les sportifs à ce niveau. Leurs résultats sont également une récompense et un beau témoignage de confiance.

Le Judo Club participe à la vie du village

Festival de la musique - 12 juin 2012



Téléthon - 2 décembre 2012



Journées découvertes des associations - 14 septembre 2013

L'emblème du Judo Club Damprichard

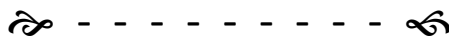


Le logo conçu par David SERRA, Secrétaire, représente les trois initiales du Judo Club de Damprichard.

La couleur rouge sur fond blanc rappelle les couleurs du drapeau du pays fondateur, le Japon.

La ceinture noire, qui englobe le tout, représente le grade ultime mais aussi l'ensemble.

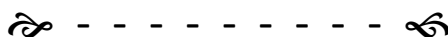
Le Judo est un sport individuel mais sans équipe et sans partenaire, nous ne sommes rien.



Les dirigeants ont à cœur de voir les jeunes et les adultes s'épanouir dans l'apprentissage et la pratique de ces sports avec les valeurs qui en font partie.

La plus belle récompense, c'est de les voir repartir, passer la porte du dojo avec le sourire.

Si la pratique du sport est importante pour l'équilibre, la convivialité l'est tout autant.



Ceinture

Les couleurs de ceinture symbolisent la progression de l'élève.
Elles sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron.
Ensuite, un examen officiel permet d'obtenir la prestigieuse ceinture noire.

Passage de ceinture en Judo – février 2008



De gauche à droite

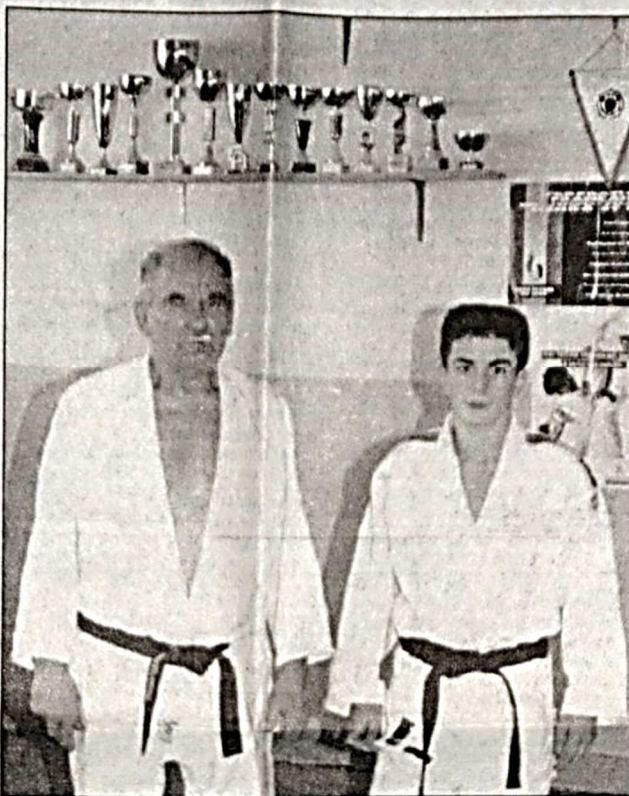
1^{er} rang : Alexis DUQUET - Florian TARBY - Hugo GAIDOT - Aurore DUQUET
Loïc RACINE - Thibaud CORDIER - Fanette MAIRE - Maxime PITALLIER
2^{ème} rang : Jérémy WANNER - Antoine WANNER - Alain ROCHET - Maxence CORDIER
Aurélien MAILLOT - xxx - Maître PANASSENKO

Championnat de France à Rouen - 1999

Christophe BARATA et Maître PANASSENKO

DAMPRICHARD

Judo : Christophe Barata champion de France UNSS



Le champion avec son maître.

Il avait déjà quelques belles références sur sa carte de visite, avec notamment plusieurs titres de Franche-Comté et interrégionaux. Aujourd'hui, le judoka Christophe Barata a carrément décroché la lune en s'imposant irrémédiablement aux championnats de France UNSS qui se sont déroulés dernièrement à Rouen.

Habitué aux places d'honneur, le sociétaire du Judo-Club s'est donc octroyé le titre suprême en catégorie cadets 2e année, moins de 50 kg.

Une réussite nullement usurpée, qui va droit au cœur du maître Panassenko, qui le suit, le dirige, le corrige depuis sa bonne douzaine d'années. Un professeur diplômé d'Etat, 5e dan, passionné d'arts martiaux et qui ne ménage pas sa peine pour l'éclosion et la confirmation de jeunes talents.

« Quand on aime on ne compte pas », lâchait-il à l'issue de la énième séance d'entraînement. « Vous savez, le titre obtenu par Christophe est, certes, magnifique, mais, pour nous, ce n'est pas une surprise. »

Les entraînements hebdomadaires conjugués aux stages du Franche-Comté Judo commencent seulement à porter leurs fruits. »

En tout cas, cette victoire étincelante projette le club local cher au président Masson, sous les feux de l'actualité. Un club où l'on se sent bien, malgré un manque évident d'infrastructures un peu plus modernes. Un club qui mérite bien quelques lettres de noblesse, puisqu'il ne compte pas moins de six ceintures noires. Et l'exploit de Christophe Barata le propulsera sans aucun doute dans ce petit groupe très restreint...

Judo Club Damprichard - 2010



Site Internet : www.mairie-damprichard.fr

